

# Crise des Gilets jaunes : « Les gens se réapproprient la politique »

La crise des Gilets jaunes, le Grand débat national voulu par Emmanuel Macron, les Indemnités des Parlementaires, Héléne Zannier, députée de la septième circonscription livre son regard sur le climat social.

**E**n tant que députée de la septième circonscription, quel regard portez-vous actuellement sur la crise des Gilets jaunes ?

**HÉLÈNE ZANNIER :** « Paradoxalement, j'ai envie de dire que c'est une vraie chance que les gens se réapproprient et se réapproprient la politique. A contrario, je déplore les violences qui ont été commises en marge du mouvement des Gilets jaunes. La souffrance des commerçants est aussi une réalité. Sur la zone commerciale de Longvilliers-Saint-Avoud, ce sont une centaine de salariés qui sont menacés aujourd'hui de perdre leur emploi. Je suis allée à la rencontre de ces commerçants. Certains ont une baisse de 85 % de leur chiffre d'affaires sur le mois de décembre. L'argent ne rentre pas mais eux doivent continuer à payer un loyer, leurs salariés. Je suis en contact avec la Direccte (N.D.L.R. : Direction régionale des entreprises, de la concurrence, du travail et de l'emploi) qui a dû mettre en place des mesures spécifiques pour faire face à cette crise. »

**Comprenez-vous les attentes de ces hommes et femmes qui investissent jour après jour les ronds-points ?**

« J'ai rencontré à plusieurs reprises des Gilets jaunes. Je suis notamment allée trois fois au rond-point de Crützwald. J'ai également organisé une réunion à Emile-Huchet. Je reçois également, de manière individuelle ou sous forme de délégation, des personnes à ma permanence. Le problème, c'est que tous n'ont pas les mêmes attentes et qu'il arrive que celles-ci soient contradictoires. Un exemple, celui qui revient le plus souvent, c'est la politique sur l'immigration. Certains voudraient qu'on arrête d'accueillir des étrangers sur notre territoire. D'autres, au contraire, me disent que c'est un scandale la façon dont on traite les migrants. Certains voudraient revaloriser les minima sociaux, d'autres aimeraient une ligne plus dure à ce sujet. Il est d'autant plus difficile de lier les revendications des uns et des autres quand il s'agit de cas particuliers. »

**Le grand débat national est lancé. Pensez-vous que ce sera suffisant**



Selon Héléne Zannier, députée LREM de la 7<sup>e</sup> circonscription, la crise des Gilets jaunes a permis aux gens de se réapproprier la politique. Photo Thierry SANCHIS

**pour apaiser le climat social ?**

« Je l'espère profondément. Il faudrait que tous les citoyens soient représentés à cette occasion et non pas qu'une catégorie de personnes se l'approprie. J'en attends beaucoup en tout cas. Une vraie construction qui pourrait peut-être aboutir sur un nouveau programme. J'attends également une forte participation des citoyens et que ces derniers trouvent les réponses à leurs questions. J'ai déjà écrit à l'ensemble des maires de la circonscription pour déterminer qui souhaite organiser un débat ou mettre en place un cahier de doléances. À côté de ça, des associations et centres sociaux se sont déjà manifestés pour relayer ce grand débat. »

**Emmanuel Macron l'a affirmé à multiples reprises, il ne reviendra pas sur la suppression de l'ISF (impôt sur la fortune). D'accord ou pas d'accord ?**

« On n'a pris personne en compte sur ce sujet. Ça a toujours été dans le programme d'Emmanuel Macron et c'est à partir de ce programme qu'on a été élus. Maintenant, on attend un premier rapport, qui devrait arriver la semaine prochaine, sur les conséquences de cette suppression. Mais a priori, les effets sont bénéfiques sur les investissements en direction de l'emploi. »

**La baisse des indemnités des députés, sénateurs, ministres fait également partie des revendications des Gilets jaunes. Vous êtes favorable ?**

« Cela ne me poserait pas de problème. Après, il y a une méconnaissance sur le sujet. Il y a certes une avance sur les frais de mandat et autres indemnités mais elles font vivre cinq salariés. Il y a aussi le loyer de la permanence, l'électricité, les déplacements pour moi et mes collaborateurs à assurer... Mais je n'ai rien à cacher, je m'engage à publier mes comptes en toute transparence. Avec la loi pour la confiance dans la vie politique votée en 2017, un contrôle des frais de mandats des députés est opéré. Nous avons même une liste de dépenses interdites. Maintenant, en ce qui concerne l'indemnité de base, oui, je ne serai pas contre la diminuer. Après, il faut aussi savoir que l'on approche les 80 heures par semaine. On peut aussi retourner la question : combien gagne un maire, président d'intercommunalité et conseiller départemental ? »

**Des députés qui votent pour leur propre baisse de salaire... Ça ressemble à du sabotage...**

« On s'est déjà sabotés. On a prévu de diminuer de 30 % le nombre de députés. Mais surtout on est revenu au droit commun en ce qui con-

cerne le chômage et la retraite. (N.D.L.R. : En cas de défaite électorale, les ex-députés ont désormais droit à 57 % du salaire journalier pendant 24 à 36 mois, comme les salariés de droit commun. Avant, un ancien député percevait l'équivalent de l'indemnité parlementaire de base pendant six mois (5 600 €), puis une indemnité dégressive pendant trois mois.) Mais là encore, on peut se poser la question : pourquoi les sénateurs n'ont pas suivi le mouvement ? »

M.C.



Héléne Zannier livre son regard sur la crise que traverse actuellement le pays. Photo RL

## Un débat ce mercredi à Diesien

Le premier grand débat du secteur aura lieu à la salle communale de Diesien, ce mercredi de 18h à 20h. À cette occasion, tous ceux qui le souhaitent pourront s'exprimer sur l'un des quatre thèmes évoqués par Emmanuel Macron : la fiscalité et les dépenses publiques, l'organisation de l'État des services publics, la transition écologique, la démocratie et la citoyenneté.